

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GÉDÉON-DE-BEAUCE

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Gédéon-de-Beauce, dûment convoquée et tenue au 127-A, 1^{re} Avenue Sud, St-Gédéon-de-Beauce à 19h00 le 19 décembre 2022.

Sont présents :

M. Jean-Philippe Mercier, conseiller siège 1	M. Claude Deblois, conseiller siège 2
Mme Cathy Bisson, conseillère siège 3	M. Claude Lachance, conseiller siège 4
M. Alain Nadeau, conseiller siège 5	M. Rémi Tanguay, conseiller siège 6

Monsieur le maire Alain Quirion constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

Madame Erika Ouellet, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire d'assemblée.

Monsieur Jean-Philippe Mercier quitte la séance à 19h46

1 Ouverture de la séance

Monsieur Alain Quirion, maire, souhaite la bienvenue aux membres du conseil. (19h00)

2022-12-385 **2 Adoption de l'ordre du jour**

Considérant que tous les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance et que monsieur le maire en fait lecture au bénéfice de l'auditoire;

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et approbation de l'ordre du jour
3. Adoption des prévisions budgétaires 2022
4. Adoption dépôt du programme triennal d'immobilisation
5. Période de questions
6. Levée de l'assemblée

Sur la proposition de Cathy Bisson, appuyée par Claude Lachance,

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

3. Adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023

2022-12-386 Considérant que les membres du conseil ont préparé les prévisions budgétaires avant leur présentation officielle;

Considérant qu'un avis public a été donné le 23 novembre 2022, soit plus de 8 jours avant l'adoption du budget 2023 et du programme triennal d'immobilisation;

En conséquence, sur la proposition de Claude Deblois, appuyée par Alain Nadeau, il est résolu;

Que le conseil de la Municipalité de Saint-Gédéon-de-Beauce adopte les prévisions budgétaires 2023 qui se lit comme suit :

Prévisions budgétaires
Exercice se terminant le 31 décembre 2023

Taxes

3 039 336

Paiements tenants lieu de taxes	20 000
Services rendus	89 435
Imposition de droits	28 000
Amandes et pénalités	6 000
Intérêts	14 000
Autres revenus de sources locales	241 800
Transferts	422 359

TOTAL DES REVENUS 3 860 930 \$

DÉPENSES	
Administration générale	531 541
Sécurités publiques	296 192
Transport	847 335
Hygiène du milieu	610 460
Santé et bien-être	33 420
Aménagement, Urbanisme et développement	76 013
Loisirs et culture	542 072
Frais de financement (intérêts sur emprunts)	235 068

CONCILIATION À DES FINS FISCALES	
Financement (remboursement en capital)	643 329
Activité investissement	45 500

TOTAL DES DÉPENSES PRÉVUES 3 860 930 \$

Qu'un envoi postal des prévisions budgétaires sera distribué à chaque numéro civique.
Adopté à l'unanimité

Monsieur Jean-Philippe Mercier quitte à 19h46.

2022-12-387 **4. Adoption du dépôt du programme triennal d'immobilisation**

Considérant que le conseil prépare le programme triennal d'immobilisation 2023-2024-2025;

Sur la proposition de Cathy Bisson, appuyée par Claude Lachance il est résolu d'accepter le dépôt du rôle triennal tel qu'exigé par la loi un envoi postal expliquant le rôle triennal sera distribué à chaque numéro civique.

Adopté à l'unanimité

5. Période de question

2022-12-388 **6. Levée de l'assemblée**

Sur la proposition de Rémi Tanguay, appuyée par Alain Nadeau, il est résolu de lever la séance. (19h57)

Adopté à l'unanimité

Président :.....

Je, Alain Quirion, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.

Directrice générale :.....